ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
12, 13 ET 14 JUILLET 2011, MONCTON (N.-B.) Résolution nº 09/2011

TITRE :	Soutien aux travaux et aux activités d'information et de sensibilisation à venir du Réseau de moelle et de cellules souches UniVie de la Société canadienne du sang menés en partenariat avec l'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada
OBJET :	Santé
PROPOSEUR(E) :	Doug Kelly, Grand Chef, mandataire, Première Nation de Kwaw-kwaw-Apilt, C.-B.
COPROPOSEUR(E) :	Clifford Atleo Sr., mandataire, Première Nation d'Ehattesaht, C.-B.
DÉCISION :	Adoptée à l'unanimité - 1 abstention

ATTENDU QUE :

A. En vertu de l'article 24 (2) de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA) : « Les Autochtones ont le droit, comme tous les autres citoyens au pays, de jouir du meilleur état possible de santé physique et mentale. Les États prennent les mesures nécessaires en vue d'assurer progressivement la pleine mise en œuvre de ce droit. »

B. En vertu de l'article 29 (3) de la DNUDPA : « Les États prennent aussi des mesures efficaces pour veiller, au besoin, à ce que des programmes de surveillance, de prévention et de soins de santé, conçus et exécutés par des Autochtones, soient dûment mis en œuvre à l'intention des citoyens autochtones affectés par des matières dangereuses. »

C. UniVie aide actuellement 13 patients autochtones qui attendent une greffe de cellules souches. Bien qu'UniVie compte actuellement plus de 280 000 donneurs canadiens qui sont prêts à faire don de cellules souches à quiconque en a besoin, les Autochtones sont sous-représentés dans le Réseau UniVie : ils représentent 0,9 pour 100 du Réseau. Étant donné qu'il existe plus de probabilités de trouver des cellules souches compatibles au sein du groupe ethnique du patient, de plus en plus d'Autochtones doivent se joindre à UniVie.

D. Le Réseau de moelle et de cellules souches UniVie (UniVie) de la Société canadienne du sang souhaite participer à des initiatives de sensibilisation et de recrutement dans les communautés autochtones au Canada en partenariat avec l'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada (AIIAC) et ses membres.

Copie certifiée d'une résolution adoptée 13e jour de juillet 2011 à Moncton (Nouveau-Brunswick)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

E. L'AIIAC a signé un protocole d'entente avec UniVie pour sensibiliser les citoyens autochtones à la nécessité d'aider le Réseau UniVie à offrir un meilleur appui aux patients autochtones et à les aider à trouver plus de donneurs de cellules souches compatibles.

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Soutiennent le travail du Réseau de moelle et de cellules souches UniVie (UniVie) de la Société canadienne du sang et celui de l'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada (AIIAC) et prennent note de ce que :

   a. les membres de l'AIIAC veilleront, avec l'appui d'UniVie, à ce que chaque futur inscrit au réseau d'UniVie soit pleinement informé des responsabilités propres à tout donneur potentiel de cellules souches, en particulier celles du donneur compatible qui peut faire un don à un patient en attente d'une greffe;

   b. UniVie respectera les traditions et croyances de tous les citoyens autochtones pendant qu'il remplira sa mission et son mandat conformément à la législation en vigueur et aux normes de l'industrie.

2. Encouragent toutes les Premières Nations qui souhaitent adopter des résolutions semblables de sensibiliser leurs citoyens à la nécessité de s'inscrire en tant que donneurs de moelle et de cellules souches et d'aider UniVie dans ses efforts de recrutement parmi les Premières Nations afin de mieux aider les patients des Premières Nations en attente d'une greffe.

3. Confèrent à l'Assemblée des Premières Nations le mandat de sensibiliser davantage les Premières Nations aux activités du Réseau de moelle et de cellules souches UniVie (UniVie).

Copie certifiée d'une résolution adoptée 13e jour de juillet 2011 à Moncton (Nouveau-Brunswick)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL